

Extrait du Site des sections syndicales du SNCS-FSU

<http://sections.sncs.fr/spip.php?article901>

25 juin 2007 - Assemblée générale à l'UPS

- Sud-Ouest - Midi-Pyrénées - Actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 13 juin 2007

Site des sections syndicales du SNCS-FSU

Grand Auditorium de l'UPS 10h-12h :
Assemblée Générale sur le sujet de la loi sur l'Autonomie des Universités

Motion votée à l'unanimité par les personnels

Plus de 400 personnels de l'Université Toulouse 3, auxquels s'étaient joints des personnels des autres établissements universitaires et des organismes de recherche toulousains, réunis en Assemblée Générale le 25 juin demandent le retrait immédiat du projet de loi sur l'autonomie des universités (unanimité).

L'intersyndicale appelle les personnels et étudiants des universités toulousaines à faire du lundi 2 juillet une journée de lutte et de mobilisation en participant à un rassemblement à la Bourse du Travail Place Saint Sernin à 13h 30, rassemblement qui sera suivi d'une manifestation en direction de la Préfecture.

L'intersyndicale demande aux présidents de banaliser l'après midi pour permettre aux personnels de participer à la mobilisation et pour l'université Paul Sabatier au président de celle-ci de reporter le CA de l'Université prévu le 02 juillet 2007.

Fichiers PDF des présentations faites à l'AG

[Plandesexposés](#)

[Sur le projet de loi](#)

[Résumé du rapport Goulard sur les unviversités](#)

[Implications pour le CNRS](#)

Ci-dessous l'appel de l'AG

Les organisations syndicales :

CGT (FERC-SUP, SNTRS), SNPREEES-FO, FSU (SNASUB, SNES-SUP, SNCS), UNSA (AI, SNPTES, Sup Recherche), SGEN-CFDT, SUD (étudiant, éducation, recherche) et SLR

Appellent à :

**ASSEMBLEE GENERALE DE TOUS LES
PERSONNELS ET ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE ET
DE LA RECHERCHE**

LE LUNDI 25 JUIN DE 10 H à 12 HEURES

GRANDAUDITORIUM

- ▶ LOI D'AUTONOMIE QUELLES CONSEQUENCES ?
— [le projet de loi est téléchargeable en cliquant ici](#)
— [un comparatif des lois est proposé ici par un collègue du SNESup](#)

- ▶ QUELLE ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ?

- ▶ QUEL AVENIR POUR LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ET LES STATUTS ?

Cette réunion sera prise sur l'heure mensuelle d'information syndicale